



Législature 2015-2020
Délibération N° 850
Séance du Conseil municipal du 18 juin 2019

CREDIT D'INVESTISSEMENT POUR UNE ETUDE DE BESOINS CULTURELS DANS LE SECTEUR BERNEX EST, EN COLLABORATION AVEC LES COMMUNES DE BERNEX ET D'ONEX POUR UN MONTANT DE CHF 31'000.00 TTC, DONT 1/3 A LA CHARGE DE LA COMMUNE DE BERNEX ET 1/3 A LA CHARGE DE LA COMMUNE D'ONEX

Conformément à l'article 30, al. 1, lettre e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

DECIDE

A l'unanimité des 18 membres présents

1. D'approuver un crédit d'investissement pour une étude des besoins culturels dans le secteur Bernex Est, demandée conjointement par les communes de Bernex et d'Onex pour un montant de CHF 31'000.00 TTC, dont 1/3 à la charge de la Commune de Confignon, soit CHF 10'333.33.
2. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements rubrique 3290.5290. puis de la porter à l'actif du bilan de la Commune dans le patrimoine administratif.
3. D'amortir la dépense nette prévue au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous 3290.332. «amortissement ordinaire du patrimoine administratif » dès la fin de l'étude estimée à 2019.

Le Président : Jean Carlo TABOADA

Le Secrétaire : Jean-Claude KORMANN